

ROUTE
NANTES
PORNIC

DONNEZ VOTRE AVIS

CONCERTATION PUBLIQUE

DU 28 MARS AU 8 MAI 2022

participer.loire-atlantique.fr

POUR LES SECTIONS

PORT-SAINT-PÈRE / LE PONT BÉRANGER
ET DÉVIATION DE CHAUMES-EN-RETZ

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT

Loire
Atlantique

Pour poursuivre le dialogue et les échanges engagés en 2020 sur la route Nantes-Pornic, le Département organise une nouvelle étape de concertation publique, dédiée aux secteurs **Port-Saint-Père / « Le Pont Béranger »** et de la **déviation de Chaumes-en-Retz**.

Vous habitez l'un de ces deux secteurs ?
Vous êtes usagers de cette route ?
Votre avis compte !

Comment participer ?

1

En donnant son avis et en réagissant aux propositions sur :

- la plateforme en ligne **participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic**
- **les registres** dans les mairies de Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Chaumes-en-Retz, et Pornic.

2

Lors des 2 réunions publiques :

- **Aménagement entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger »**
 - **Lundi 28 mars à 19h** – Salle de la Colombe, 27 rue de Pornic à Port-Saint-Père.
- **Déviation de Chaumes-en-Retz**
 - **Jeudi 31 mars à 19h** – Salle Ellipse, 6 impasse du Lavoir à Chaumes-en-Retz (Chéméré).



Regardez les réunions publiques en direct depuis chez vous et retrouvez la vidéo dès le lendemain sur : **participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic**

Inscription préalable obligatoire pour les ateliers thématiques et permanences en mairies :

- sur **participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic**, rubrique *rencontres*
- ou par téléphone au **02 40 99 10 00**

Application des mesures sanitaires en vigueur.

Comment s'informer ?

- sur participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic
- avec **les expositions** dans les mairies de Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Chaumes-en-Retz, et Pornic.
- au **02 40 99 10 00**

3

Lors des ateliers thématiques (sur inscription) :

• Sur le secteur « Port-Saint-Père / Le Pont Béranger » :

- **Mardi 5 avril à 19h** – *Quelles conditions de circulation et de desserte locales ?* – Salle de la Colombe à Port-Saint-Père.
- **Mardi 12 avril à 19h** – *Comment concilier compensation écologique et préservation des espaces agricoles ?* – Salle de la Colombe à Port-Saint-Père.

• Sur le secteur « déviation de Chaumes-en-Retz » :

- **Judi 7 avril à 19h** – *Quelles conditions de circulation et de desserte locales ?* – Salle Ellipse de Cheméré (Chaumes-en-Retz).
- **Mercredi 13 avril à 19h** – *Comment concilier compensation écologique et préservation des espaces agricoles ?* – Salle Ellipse de Cheméré (Chaumes-en-Retz).

4

Lors des permanences dans les mairies (sur inscription) :

• Sur le secteur « Port-Saint-Père / Le Pont Béranger » :

- **Vendredi 15 avril,**
 - **Vendredi 29 avril,**
 - **Mercredi 20 avril**
 - **Mercredi 4 mai,**
- de 14h à 18h30,** à la mairie de Port-Saint-Père.

• Sur le secteur « déviation de Chaumes-en-Retz » :

- **Mercredi 13 avril,**
 - **Mercredi 27 avril,**
 - **Vendredi 22 avril,**
 - **Vendredi 6 mai,**
- de 14h à 18h30** à la mairie annexe de Chéméré (Chaumes-en-Retz).



Département de Loire-Atlantique
Direction Infrastructures
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site : participer.loire-atlantique.fr